Projet co-financé par :
L'Union Européenne

Rencontre de débats et d'échanges sur le thème

MÉDIAS COMMUNAUTAIRES, POUR UNE INFORMATION CITOYENNE

Rapport de synthèse

Zagora, les 28/29 mai 2011

Réalisé par : Imane Bounjara
Chargée de projet « Médias communautaires : pour une information citoyenne »

Forum des Alternatives Maroc / Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour
53 rue Melouiya, Appt. 16, 4ème étage, Agdal, Rabat
Tél/Fax :+ 212 (0) 5 37 77 05 90 – ejoussour@gmail.com

SOMMAIRE

Introduction

I- Médias communautaires, paysage audiovisuel marocain et cadre législatif :

1. Présentation du projet « Médias communautaires, pour une information citoyenne »
2. Introduction au contexte médiatique marocain et locale (Tafilalt, Souss Massa Darâa)
3. Cadre législatif et construction du plaidoyer

II- Evaluation des attentes et besoins des associations pour la mise en place de médias communautaires

1. Pour la mise en place de journaux et blogs communautaires
2. Pour la mise en place de web radios communautaires

III- Recommandations

1. Plaidoyer *« Pour un cadre juridique garantissant l'existence de médias communautaires et éléctroniques»*
2. Feuilles de route *« Pour la mise en place de médias commununautaires pilotes dans la région »*

Conclusion

Annexes

INTRODUCTION

Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek **e-joussour**, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), a organisé sa deuxième rencontre de débats et d'échanges sur le thème « ***Médias communautaires, pour une information citoyenne*** » à Zagora, les 28 et 29 mai 2011.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet co-financé par l'Union Européenne, vise **à renforcer les fondements de la démocratie** et **l'élargissement du champ des libertés publiques,** notamment **la liberté d'expression et des médias communautaires**.

L'objectif principal de cette rencontre organisée, en collaboration avec le RAZDED (1) et le FOBDEC (2), et qui a réuni 135 particpants *(dont 25particpantes)* des régions Souss-Massa-Deraa / Tafilalt, était double :

- ✓ d'une part, **la formulation de propositions pour l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires** et **assurant la protection des utilisateurs des médias électroniques**,
- ✓ et d'autre part, évaluer les attentes et les besoins en termes d'information et de communication alternative par les acteurs de la société civile.

Ce rapport constitue une **synthèse des présentations et débats** qui ont eu lieu lors de ces deux journées et souligne **les propositions et recommandations** formulées par les participants, à savoir des professeurs chercheurs en audiovisuel, des acteurs de la société civile, des journalistes, des cyber-activistes, des professionnels des médias électroniques etc.

---

(1) : Réseau Associatif de Zagora pour le Démocratie et le Développement ;
(2) : Forum Beni Zoli pour le Développement et pour la Communication

I- Médias communautaires, paysage audiovisuel marocain et cadre législatif :

1. Présentation du projet «Médias communautaires, pour une information citoyenne »

Mohamed Leghtas, Coordinateur du projet, a introduit la rencontre avec une présentation succincte du projet qui s'articule autour de deux volets : « diagnostic et plaidoyer » et « renforcement des capacités des associations ».

- ✓ Le volet « diagnostic et plaidoyer » vise à étudier le cadre législatif relatif aux médias communautaires et recueillir les recommandations de la société civile sur cette question en vue d'élaborer un mémorandum pour une réforme du secteur des communications qui garantisse l'ouvertjure du champ médiatique aux médias communautaires dans ce contexte de printemps arabe favorable à une instauration de la démocratie et au respect des droits de l'homme.

  Six consultations avec les composantes de la société civile sont prévues dans les différentes régions du pays.
- ✓ Le volet « renforcement des capacités des associations » vise à définir les besoins des associations et renforcer leurs capacités techniques et éthiques à promouvoir et animer leurs propres médias communautaires. Ainsi, des ateliers de formations seront organisés au profit des acteurs associatifs qui auront à leur disposition les équipements techniques nécessaires.

2. Introduction au contexte médiatique marocain et locale (Tafilalt, Souss Massa Darâa)

A la suite de cette présentation, la première séance a été ouverte par le Professeur Mustapha Louizi qui a présenté un panorama du champ médiatique marocain et le contexte politique qui a favorisé son évolution. Il a souligné que certes des réformes ont été engagées, une information citoyenne a été favorisée avec le développement des TIC, mais l'audiovisuel marocain n'a toujours pas débouché sur la pluralité escomptée, puisqu'il demeure restreint aux médias publics et privés à caractère commercial.

Ensuite, le Professeur Said Karimi, s'est attardé sur une présentation du champ médiatique de la région Tafilalte, Souss Massa Darâa. Une région qui a pendant longtemps souffert de la centralisation, et de l'approche sécuritaire de l'état, mais qui aujourd'hui, grâce à l'avénement des médias régionaux et alternatifs dispose de quelques médias et initiatives la repésentant.

Il a ainsi présenté l'expérience du portail d'Errachidia en s'arrêtant sur les problèmes qu'il rencontre, notamment en matière de financement, de formation pointue des ressources humaines, et surtout l'absence de cadre juridique régulant le secteur.
Une restructuration du champ médiatique locale s'impose afin de permettre des médias alternatifs de proximité, qui contribueront au développement durable de la région.

3. Cadre législatif et construction du plaidoyer

Les travaux de la journée se sont poursuivis en deuxième séance avec deux présentations. La première portait sur le cadre juridique régissant les médias au Maroc par Dr. Hicham Madacha, chercheur en audiovisuel- cadre supérieur au service juridique à la HACA. Tandis que la deuxième intervention du Pr. Aziz Laafou, concernait l'élaboration d'une campagne de plaidoyer pour une réforme de la loi audiovisuelle permettant l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et assurant la protection des utilisateurs des médias électroniques.
Les deux communications ont permis aux participants de prendre connaissance du contexte législatif, des possibilités de son amendement, et ont représenté ainsi une plate forme aux ateliers de l'après-midi.
Des ateliers qui se sont articulés autour des contraintes, opportunités et recommandations pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les radios communautaires d'un coté et les médias éléctroniques de l'autre.
La journée s'est clôturée par une synthèse des travaux et une présentation des travaux des ateliers, soulignant les recommandations qui en ressortent.

N.B :
*******Compte rendu des travaux des ateliers en Annexes*
** Récapitulation des recommandations dans la troisième partie du présent rapport*

II- Evaluation des attentes et besoins des associations

La deuxième journée des travaux avait pour objectif d'évaluer les attentes et besoins des associations concernant la mise en place de médias communautaires. Elle s'est articulée autour de deux ateliers, un consacré à la mise en place de radios communautaires et un deuxième aux journaux et blogs communautaires.
Ainsi, les deux ateliers se sont ouverts par une présentation d'expériences en la matière, avant de s'attarder sur une évaluation des besoins et attentes, pour élaborer au terme de l'atelier une feuille de route.

1. Pour la mise en place de radios communautaires

Les travaux de l'atelier ont demarré par une définition du concept de radios communautaires et une présentation de diverses expériences dans le monde.
Ensuite, un projet de web radio communautaire de la région d'Errachidia a été présenté : le concept et l'aspect technique ont permi aux particpants d'assister à une expérience d'émission en direct et d'orienter l'élaboration de la feuille de route à partir des besoins et attentes exprimés.

2. Pour la mise en place de jouraux et blogs communautaires

Quatre présentations ont ouverts les travaux de l'atelier, notamment l'expérience de la revue « Mémoire vive » du FOBDEC, celle d'un journal lycéen d'Errachidia, l'expérience de la FPE et une présentation de blogs communautaires,
Le débat fructueux qui a suivi ces présentations a permis aux participants de dégager les grandes lignes et les principes fondamentaux nécessaires à l'élaboration de feuilles de routes pour lancer des expériences pilotes.

N.B :

*******Compte rendu des travaux des ateliers en Annexes*

** Les deux feuilles de route dans la troisème partie du présent rapport*

III- Recommandations

1. Concernant la mise en place d'un cadre juridique garantissant l'existence de radios communautaires et médias électroniques

- ✓ Elaborer un mémorandum pour une reforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'existence des radios communautaires ;
- ✓ Elaborer une stratégie de plaidoyer pour la régulation du champ médiatique électronique
- ✓ Elaborer des projets de cahiers des charges,
- ✓ Elaborer une charte d'éthique et de déontologie,

2. Concernant le renforcement des capacités

- ✓ Mettre en place un fond d'aide pour la création de médias communautaires,
- ✓ Impliquer le secteur privé dans le financement de ces médias *(sponsors)*,
- ✓ Organisation de cycles de formation au profit des associations, partage d'expériences réussies ailleurs, renforcement en termes de plaidoyer etc.
- ✓ Inclure un module d'éducation aux médias dans les programmes scolaires,
- ✓ Créer des ateliers et clubs « Médias »,
- ✓ Sensibiliser sur l'importance du rôle des médias communautaires/alternatifs,
- ✓ Encourager et soutenir les initiatives entreprises dans ce domaine,
- ✓ Mettre en place une expérience pilote de web radio communautaire,
- ✓ Nouer des partenariats avec des acteurs du domaine médiatique.

3. Ebauches de feuilles de route *« Pour la mise en place de projets de médias communautaires pilotes dans la région »*

- ✓ Volet Formation : Organisation de sessions de formation (montage et gestion de webradios – blogs - jouraux/ rédaction - animation journalistique)
- ✓ Volet Technique : Présentation des besoins en aménagement de studios et équipement
- ✓ Volet Rédaction/ Programmation/ Animation : Elaboration des principes en matière de Rédaction/ Programmation/ Animation de médias communautaires
- ✓ Volet Financement/ Partenariat : Conception de dossiers de plan de financement et sponsoring.
- ✓ Une rencontre sera organisée ultérieurement pour définir l'échéancier de réalisations des projets pilotes :
  - Tafilalt Web radio à Errachidia
  - Portail « Nissae Souss Net » à Agadir
  - Revue régionale à Zagora

CONCLUSION

La journée s'est clôturée par une présentation des recommandations des derniers ateliers et une synthèse des travaux des deux journées.

Les réflexions produites ont permis d'élaborer des propositions et recommandations pour la mise en oeuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et d'évaluer les attentes et problèmes ressentis en termes d'information et de communication par les acteurs de la société civile et médiatique.

L'ensemble des participants s'est accordé sur le fait que le climat actuel de débats sur les réformes constitutionnelles et sur le code de la presse est particulièrement favorable et propice pour apporter des amendements et des propositions qui viendront combler les vides juridiques existants, et que cette opportunité doit être saisie pour participer pleinement au chantier de réformes en cours et être force de propositions.

Il est à rappeler que les recommandations de la rencontre du 30 avril de Rabat, ont été adoptées par les particpants au Forum National sur la société civile et les réformes constitutionnelles organisé à Harhoura, les 7 et 8 mai 2011. En effet, son memorudum stipule dans ses principes fondamentaux «*la consécration du droit à l'accès à l'information, de la liberté d'expression et de diffusion conformément aux valeurs éthiques dans les systèmes politiques démocrates et la reconnaissance du droit aux médias communautaires comme étant une forme d'expression et de communication* ».

Au terme de ces deux journées de réflexion, les recommandations s'articulent comme suit :

- ✓ **Sur le plan des propositions de réformes législatives :**
  - Constitutionnaliser le droit à la communication afin de garantir une pérennité à l'ouverture de l'espace médiatique,
  - Amender la loi de la communication audiovisuelle pour permettre l'existence de médias comunautaires et réguler les médias éléctroniques.
- ✓ **Sur le plan des besoins:**
  - Créer un fond d'aide national pour la création des médias communautaires,
  - Organiser des sessions de formations, de partage d'expériences en médias communautaires et lancer des projets pilote.

ANNEXES

Compte rendu des travaux des ateliers

Atelier 1 : Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les medias communautaires ?

- 45 personnes ont participé à cet atelier.

Contraintes	Opportunités	Propositions
- Le texte régissant l'octroi de licence stipule qu'une association ne peut créer une chaine de télévision ou radio. *« Seules les personnes morales ayant la forme juridique de société anonyme peuvent créer une chaîne de télévision ou une station radio. Un parti politique ou une association ne peut créer une chaîne de télévision ou station radio…. »* - Absence de ressources humaines et techniques qualifiées - Absence de conscience du rôle des médias communautaires - Difficultés financières du marché médiatique - Absence d'études portant sur la question	- Une société civile active - Monopole étatique en audiovisuel abrogé - Le climat actuel de débats sur les réformes constitutionnelles et sur le code de la presse est particulièrement favorable pour apporter des amendements et des propositions - La création de radios communautaires présente l'avantage d'être peu onéreuse - Le caractère innovant et pilote du projet - Présence d'expériences locales et régionales	- Elaboration d'une loi spécifique aux médias communautaires - Organisation de cycles de formation au profit des associations - Partage d'expériences réussies ailleurs, renforcement en termes de plaidoyer etc. - Mise en place d'une expérience pilote de radio communautaire - Rédaction d'une charte éthique pour encadrer le travail de cette radio pilote - Elaboration d'un projet de cahiers de charges - Renforcer les liens avec des expériences de radios dans les écoles - Inclure un module d'éducation aux médias dans les programmes scolaires - Création d'un fond d'aide nationale pour la création de médias communautaires

Atelier 2 : Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les medias électroniques ?

- 45 personnes ont participé à cet atelier.

Contraintes	Opportunités	Propositions
- Absence de loi régulant le secteur - La censure - Problèmes d'ordre technique - Le coût élevé permettant l'accès au matériel électronique ; - Absence de compétences requises - L'analphabétisme et l'analphabétisme numérique - L'absence de stratégie éducative pour une utilisation pédagogique d'internet - Absence d'éthique et de déontologie pour la presse éléctronique - Marché publicitaire non développé	- Facilité d'accès aux médias éléctronique - La vitesse du partage de l'information - Le climat actuel de débats sur les réformes constitutionnelles et sur le code de la presse - Le rôle joué par les médias électroniques en tant que médias alternatifs présentant une information citoyenne - La capitalisation d'une importante expertise au niveau national en matière de médias électroniques	- Elaboration d'une loi régulant les médias éléctroniques - Organisation de cycles de formation au profit de tous les acteurs - Partage d'expériences réussies ailleurs - Rédaction d'une charte éthique - Inclure un module d'éducation aux TIC dans les programmes scolaires - Former aux médias éléctroniques - Mettre en place une stratégie de plaidoyer pour une loi régulant le secteur - Etudier les possibilités de financement - Créer des centres et espaces numérique publics et gratuits

La rencontre en images…